RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 55A86A8C-D6EA-4F01-8CE3-E52FB27B61F2

# ABA-INSTITUT

S.A.S.U. au capital de 500,00 Euros
Siège social : 5 IMP DU BISSON - HEUSSE
50640 LE TEILLEUL
R.C.S : COUTANCES 920 910 890

## PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15/03/2025

Le 15/03/2025,
à 10 heures,

Madame CAROLINE PETERS, associée unique de la société **ABA-INSTITUT,**

**A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :**

- Transfert de siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs à donner.

***Décision n° 1***

L'associée unique décide de transférer le siège social de la société du 5 IMP DU BISSON – HEUSSE 50640 LE TEILLEUL à compter de ce jour, pour le fixer 47 Route de la Grange aux Moines 78460 CHOISEL.

***Décision n° 2***

En conséquence de la résolution précédente, l'associée unique décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 4 des statuts de la société :

ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé : 47 Route de la Grange aux Moines 78460 CHOISEL.

Il peut être transféré par décision du Président qui est habilité à modifier les statuts en conséquence.

***Décision n° 3***

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

